

ECHECS

1 - Compétition : Elle se déroulera sur 4 échiquiers.

2 - Participants : Masculins et Féminines nés en 1991 et 1992. 2 dérogations par match sera autorisée pour la catégorie immédiatement inférieure. (1993 et 1994).

3 – Composition de la délégation :

2 Masculins + 2 Féminines + 1 délégué + 1 juge arbitre (niveau national ou international).

4 - Durée des matchs :

2 parties aller-retour (Blancs-Noirs) de 25 min + 3 s. par coup. Avec un temps de récupération de 10 minutes entre les deux parties.

5 - Inscription:

La composition de chaque équipe doit être remise au moins deux heures avant le match au Superviseur. Faute de quoi, la même composition sera reconduite.

6 - Tirage au sort : Il aura lieu le mardi matin , pendant la réunion technique (10h30, à l'hôtel), en présence de tous les délégués et entraîneurs qui le désirent. Il n'est pas admis d'inscription, une fois le tirage au sort terminé.

Le tirage au sort se réalise après le contrôle des participants, en fonction du classement Elo.

7 - Système de compétition : Appariement en Toute-Ronde si le nombre d'équipe le permet. Sinon, appariement Fort/Faible au Système Suisse.

8 - Arbitrage : Il sera appliqué le règlement d'arbitrage de la F.I.D.E. Chaque match sera dirigé par un arbitre neutre au pays, état, nation ou régions de celui des compétiteurs.

Le délégué de l'équipe de chaque île devra avoir la licence d'arbitre et entrer dans la rotation des arbitres lorsque sa délégation ne concourt pas.

L'utilisation de pendules électroniques sera obligatoire.

Le coach doit obligatoirement rester à l'extérieur de la zone de jeu. L'attitude contraire doit être pénalisée par un point négatif.

9 - Tenue vestimentaire : Tous les membres d'une même équipe devront présenter une tenue commune (l'absence de tenue commune fera l'objet d'une pénalisation)

10 - Nationalité : Les compétiteurs devront avoir la même nationalité du pays qui les inscrit ou être le représentant légal conforme à ce qui a été établi dans le règlement du C.O.J.I. pour la participation des étrangers aux Jeux. Un compétiteur avec double nationalité ne peut représenter seulement qu'un pays. Leur nationalité et âge seront accrédités au moyen de passeport, DNI ou document suffisamment valide.

11 - Certificat médical et de sexe : Les athlètes concourront sous l'entière responsabilité de leur fédération.

12 - Assurance : Chaque délégation a la responsabilité de couvrir ses athlètes en assurance médico-sportive ainsi que l'assurance, en cas de blessure causée à un tiers.

13 - Récompenses : Les médailles seront attribuées aux 3 premières équipes du classement général. Les meilleures performances individuelles à chacun des quatre échiquiers seront également récompensées.

14 – Discipline : Les lieux d'hébergement devront être respectés et toute indiscipline de la part des athlètes pourra être sanctionnée, surtout si elle nuit à l'intégrité physique des athlètes.

15 - Calendrier:

21/05/07 : Arrivée des délégations.

22/05/07 : 10h30 – 13h00 : Réunion technique (hôtel).

15h30 – 18h00 : 1^{ère} journée compétition.

23/05/07 : 10h30 – 13h00 : 2^e journée compétition.

15h30 – 18h00 : 3^e journée compétition.

24/05/07 : 10h30 – 13h00 : 4^e journée compétition.

15h30 – 18h00 : 5^e journée compétition.

24/05/07: 18h30 : Remise de récompenses.